



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à la prudence

Pénurie de sel: du sable et des gravillons à la place du sel sur les routes cantonales

Les restrictions de salage sur le réseau des routes secondaires mises en oeuvre depuis la mi-janvier ne suffisent plus à contenir la baisse du stock de sel. Dès aujourd'hui, le Service des routes épandra du sable et des gravillons sur les routes cantonales. Les conducteurs empruntant ces routes sont appelés à faire preuve de la plus grande prudence. Le réseau des autoroutes continue d'être salé prioritairement.

Comme partout en Suisse et en Europe, les stocks de sel pour l'entretien hivernal ont fortement diminué. La neige et le froid qui sont annoncés pour ces prochains jours vont réduire fortement le stock, qui n'est actuellement plus que de 3'400 tonnes; les livraisons des salines de Bex (environ 60 tonnes par jour ouvrable) ne suffisent pas à le reconstituer. Lors de la dernière journée de chutes de neige, la consommation moyenne pour l'ensemble des routes cantonales et des autoroutes a été d'environ 500 tonnes.

Compte tenu de ces conditions, le Service des routes a décidé d'utiliser du sable et des gravillons à la place du sel sur le réseau des routes cantonales, en ne procédant qu'à des interventions ciblées (tronçons avec une forte pente, routes en altitude, tronçons sans possibilité de déviation, etc.). Ces mesures seront levées quand le stock de sel aura atteint un niveau suffisant. Le déblaiement de la neige reste assuré sur l'ensemble du réseau routier vaudois.

Dans de telles conditions, les équipements hivernaux des véhicules deviennent indispensables. Les usagers devront adapter leur vitesse et faire preuve d'une extrême prudence.

Le Service des routes rappelle que l'entretien hivernal est assuré 24 heures sur 24 sur le réseau des autoroutes, la viabilité de la chaussée étant cependant fonction des conditions météorologiques. Sur les routes cantonales, les moyens sont mis en oeuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau de 6 heures à 22 heures pour le réseau

principal et de 7 heures à 22 heures pour le réseau secondaire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 janvier 2010

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DINF, Laurent Tribolet, chef de la division entretien du Service des routes, 021 316 70 42 ou
079 756 52 93